



Réunion du comité directeur du 01 juillet 2020

BALADOU Chantal	ok	BALSO Nathalie	ok	BOURY Fabien	ok	BRISSET Ludovic	Exc
DISPERATI Alain	abs	DUTHOIT Noémie	ok	FOREST Vivien	ok	FRANQUET Anna Léa	ok
GUEBEY Rémy	ok	IRIBARNES Yves	ok	JEROME Elisabeth	ok	MERMILLOD Amandine	Exc
MISSILLIER Céline	ok	OHRESSER Clément	ok	RUFFON Roland	abs	THIBAUT Guillaume	Exc

Début de la réunion 20h10

1/ Compte-rendu du dernier comité : adopté par l'ensemble des participants.

2/ « Dispositif Passerelle » entre le Caf-Aravis et 2 établissements scolaires

- Section Sport étude escalade Lycée Saint Joseph

Ces élèves ont pour objectif l'obtention d'un Initiateur SAE FFCAM puis le DE Escalade.

L'idée est que les élèves de cette section puissent affiner leur formation escalade avec un apport à l'Ecole Escalade du CAF des Aravis. En contrepartie, le CAF des Aravis trouverait un créneau en journée d'utilisation du mur de la Curiaz pour cette Section Sport étude.

- 4eme et 3eme Section Montagne de la MFR de l'Arclosan.

Ces élèves ont pour objectif l'emploi saisonnier en station de montagne.

L'idée est de leur faire découvrir différentes discipline sportive de montagne dans le cadre de leurs cours d'EPS.

Le CAF des Aravis permettra cette découverte des activités sportive de montagne grâce à ces encadrants.

L'ensemble de ces élèves adhéreront au Caf-Aravis en début d'année scolaire.

Des subventions régionales (dispositif relais) ont été demandées par l'intermédiaire du CD74FFCAM pour financer tout ou partie des licences des élèves. Nous devrions avoir réponse à cette demande de subvention rapidement.

Dans ce nouveau partenariat, tout est à inventer, et les termes précis du contrat seront à définir au sein des commissions d'activités concernées (Escalade Jeune et Ecole d'Aventure en lien avec les Initiateurs et Encadrants des différentes activités).

3/ Budget

Avec la poursuite de l'élan, qui a été donné depuis deux ans, à la formation au sein du CAF des Aravis et la place importante de l'encadrement des jeunes dans les différentes activités proposées, le premier jet du budget prévisionnel pour 2020-2021 est fortement négatif.

Écoles jeunes : -6000€ (plus de subvention de la FFCAM)

Formation : -8000€

Budget prévisionnel négatif : -14 000€

Quels sont donc nos choix pour tendre vers l'équilibre ?

Devons-nous séparer les budgets par commission ou maintenons-nous le fonctionnement actuel du « pot commun » ?

Différentes pistes de réflexion sont évoquées au cours de la réunion sur les pratiques budgétaires :

- Pas de participation financière pour les adhérents participants à une formation initiateur (encore ou stop)
- Subvention contre engagement ? Ou avance des frais et remboursement progressif de la formation par le club à l'adhérent/encadrant formé en fonction de ces propositions de sorties au sein du club ?

Les différentes coupes budgétaires proposées au cours de la réunion afin de tendre vers un budget à l'équilibre sont évoquées :

>Alpinisme :

Le stage perfectionnement peut être proposé tous les deux ans au lieu de tous les ans... Ce qui permettrait de limiter le coût de la formation et offrirait davantage de temps aux adhérents pour valider leurs courses entre eux entre les formations.

L'ensemble des membres du comité présents évoque la suppression du stage perfectionnement alpinisme en 2020-2021, ainsi que la suppression du budget guide prévu pour deux sorties alpinisme, en comptant sur la validation de l'initiateur de 2 adhérents.

>Escalade :

Le responsable Escalade évoque la possibilité de réduire le coût de la formation : au lieu de prévoir 7 participants à la formation SAE de cette année, il est suggéré de réduire le nombre à 2.

Les membres présents n'émettent pas d'objection immédiate : le CAF-Aravis ne présentera cette année que deux participants à la formation SAE.

>Canyon :

Les modifications faites par le comité sur le prévisionnel réalisé par la commission canyon sont les suivantes :

- suppression de la participation financière des adhérents aux formations initiateur afin d'harmoniser avec le fonctionnement général du CAF et les décisions antérieurement prises par le comité directeur,
- réduction du nombre de participants aux différentes formations à 2 initiateurs et 1 moniteur (au lieu de 4 et 1).

Ces « coupes budgétaires devront être approuvées ou modifiées lors d'une futur réunion du CD.

> **Les questions en suspens :**

- Doit-on proposer d'augmenter la part club lors de la prochaine AG pour l'année 21-22 ?
- Doit-on augmenter la part des nouvelles adhésions ?
- Quels sont les efforts qui peuvent être fait au niveau des écoles jeunes ?
- Fonctionne-t-on avec des commissions étanches ou garde-t-on un budget commun sur le principe des vases communicants (une commission excédentaire une année finance une commission déficitaire... mais quid de l'année suivante s'il faut financer un investissement important pour les besoins de la première ??) ?
- Peut-on prévoir d'organiser une tombola lors de l'inscription des jeunes afin de générer des

recettes ?

L'ensemble de ces questions devra faire l'objet de prises de décisions lors de nouvelles réunions du comité directeur à l'automne 2020 afin d'anticiper la rentrée 2021.

Il semble que pour le moment la rentrée 2020 se fasse sur le même élan que la précédente :
« On met l'accent sur la formation et on continu... avec réinjection de fonds « du trésor de guerre », si nécessaire et sous condition d'action coup de poing pour générer des recettes !

Clôture de la séance 23h16